



Association AJC
Action Jeunesse Culture
Développer l'échange social et culturel
à travers la pratique artistique

DOSSIER « BABY 3 A 5 ANS »

Le règlement intérieur et financier

Une fiche d'inscription - urgence médicale - prise de photos ou d'images

DOSSIER A RETOURNER

Pour la reprise des cours en septembre.

- Un exemplaire du règlement intérieur et financier **daté et signé.**
- La fiche d'inscription/urgence médicale/prise de photos ou d'images **remplie et signée.**
- Le certificat médical d'aptitude à la pratique de la capoeira daté de moins de deux mois à la date de reprise des cours (à fournir pour ceux qui ne l'ont pas donné dans les 3 ans précédents)
- Le règlement intégral de la cotisation (échelonné ou pas) -
- Une photo d'identité (pour une première inscription ou pour une réinscription si elle n'a jamais été donnée).

Renseignements et inscription auprès de
Caroline 06 77 01 14 99 / Bananeira 06 77 14 21 27

Contact: abadacapoeiraisere@gmail.com

www.abada.fr

**INSCRIPTION AU COURS DE CAPOEIRA « BABY 3 à 5 ans »
ANNEE 2019/2020**

APELIDO (Nom de Capoeira):

Graduation (couleur de la corde):

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Age :

Taille tee-shirt :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

Téléphone domicile :

Portable :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom :

Téléphone :

Portable :

FICHE MEDICALE

Allergies ou traitement spécifique

Je soussigné,....., autorise les représentants de l'association Action Jeunesse Culture à faire pratiquer mon transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Fait à....., le

Signature

AUTORISATION

Pour pouvoir vous photographier ou prendre des images vidéo. Ces images sont uniquement à usage interne, pour alimenter le site internet de « abada.fr » ou la page facebook abada isère ou encore confectionner des publicités pour les cours, des démonstrations et le baptême annuel.

Merci de compléter et signer le coupon suivant :

Je soussigné,autorise ou n'autorise pas ⁽¹⁾ la prise d'image me concernant dans le cadre de la capoeira.

(1) rayer la mention inutile

A, le Signature

REGLEMENT INTERIEUR ET FINANCIER

Année sportive 2019 - 2020

L'association « Action Jeunesse Culture» a pour but de développer l'échange social et culturel à travers la pratique artistique notamment l'art de la capoeira. Nous souhaitons favoriser l'épanouissement physique et psychologique des jeunes à partir de 3 ans et des moins jeunes sans limite d'âge grâce à cet art et les moyens utiles à ce but (sorties, entraînement improvisé, stages, démonstrations, forums...).

Le dossier d'inscription doit être rendu complet avec **paiement intégral** (échelonné ou pas) avant de pouvoir commencer les cours. Les chèques seront libellés à l'ordre de « AJC ». En cas d'échelonnement, les chèques doivent être donnés avec des dates de dépôt au dos. Un chèque non honoré entraînera l'interruption de l'entraînement de l'élève jusqu'à régularisation.

Tarif : BABY 3 A 5 ANS

100€ les cours à l'année (Pont de Claix, St Martin d'Hères et Grenoble)

60€ les cours à l'année pour les quotients CAF inférieur à 550 (sur présentation d'un justificatif)

Tarif : FAMILLE (A partir de 3 personnes)

80€ les cours baby (3/5 ans) à l'année (Pont de Claix, St Martin d'Hères et Grenoble)

Adhésion inclus dans le tarif

Un reçu de paiement pourra être délivré sur demande. En cas d'inscription en cours d'année, la cotisation sera calculée au prorata du reste de l'année.

La cotisation ne sera pas remboursée en cas d'interruption des cours à l'initiative de l'élève et en cas de perte du statut de membre. La qualité de membre se perd, entre autre, en cas de faute grave comme l'entorse aux règles de vie et de non-respect d'autrui, conformément à la philosophie du professeur. La notification de radiation sera signifiée par écrit.

La tenue de pratique est obligatoire et non comprise dans la cotisation annuelle des cours.

(30 euros le pantalon et 15 euros le t-shirt)

Un baptême (non obligatoire) est prévu en cours d'année (we du 29 Mai au 01 Juin 2020). Ce baptême permet de changer de corde, c'est le même principe que le changement de ceinture au judo.

Une cotisation de 45 euros devra être prévue.

Des stages pourront être organisés pendant l'année. Ils sont payants et non obligatoires mais vivement conseillés pour l'évolution de l'élève.

Les enfants sont sur la responsabilité de leur parent avant les cours et après les cours de capoeira.

Pour tout renseignement ou problème, s'adresser à Bananeira (06 77 14 21 27) ou Caroline/ Agua Viva (06 77 01 14 99)

A, le Signature

Un exemplaire du règlement doit être signé et remis avec le dossier d'inscription